



CIEL COMPTABILITE – CONFIRME
(14 heures)
Tarif : 50 € / Heure

Public visé : Utilisateur confirmé du logiciel.

Prérequis : Avoir suivi la formation Ciel Comptabilité Débutant et / ou Intermédiaire avec un temps de mise en pratique ou posséder les connaissances équivalentes.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

Sanction : Attestation de suivi de formation

Objectifs Pédagogiques : Maîtriser l'utilisation courante du logiciel au quotidien et les fonctions avancées.

Programme de cours :

1° Créer et paramétrer un dossier :

- paramétrer les coordonnées de la société
- définir les dates d'exercice et la période d'activité
- définir les paramètres comptables

2° Gérer les bases :

- enrichir et personnaliser le plan de comptes
- créer les journaux comptables
- configurer les comptes analytiques et budgétaires

3° Effectuer les saisies comptables :

- comptabiliser les ventes et les règlements clients
- comptabiliser les achats et les paiements aux fournisseurs
- enregistrer les écritures comptables
- créer les modèles d'écritures répétitives et abonnement

4° Procéder aux traitements :

- lettrer les comptes de tiers
- effectuer le pointage de banque ou le rapprochement bancaire
- maîtriser les outils comptables (ré-imputation, contrepassation, ex-tournement)
- déclarer et enregistrer la TVA

5° Editer les états comptables :

- éditer le Grand-Livre
- éditer le Brouillon et les Journaux
- éditer mes encours et échéanciers
- éditer le Bilan et le Comptes de Résultats

6° Travailler sur les listes :

- trier et rechercher les informations
- personnaliser et éditer les colonnes affichées

7° Exploiter les utilitaires :

- communiquer avec son expert-comptable
- importer et exporter des écritures comptables
- exporter la Balance comptable
- sauvegarder et restaurer les dossiers.